

Important:

Les auteurs sont rendus attentifs aux exigences de la protection des données. Ils affirment avoir obtenu des personnes vivantes mentionnées dans leurs travaux l'autorisation nécessaire pour que les données personnelles qu'ils ont récoltées soient publiées dans le bulletin.

Ne pas envoyer d'originaux à la Rédaction. Les documents, articles ou autres supports sont, sauf dispositions contraires, archivés.

Parution

Le Bulletin de la SNG paraît à raison de 2 à 3 fascicules par année.

Le prix, pour les non-membres est de 15 francs l'exemplaire.

Les anciens fascicules parus peuvent être obtenus, au prix de 10 francs l'exemplaire, auprès du secrétariat de la SNG (adresse en page III de couverture), ceci jusqu'à épuisement du stock.

Table des matières

Bulletin No 48/2013

Le mot de la présidente.....	2
La descendance d'un illustre inconnu Jean Blanc, heimatlos intégré dans la commune de Grand Bayard en 1863.....	4
Descendance de Jacob Barrelet.....	19
Les Barrelet, leurs alliés et J-J Rousseau Le Consistoire, les nobles Abbayes de Mousquetaires.....	22
Un plat d'étain de Jean-Jacques Rousseau et ses possesseurs successifs. (familles Besancenet et Barrelet, de Boveresse).....	26
Le promeneur solitaire chez le pendulier de Côte Bertin.....	29
La Justice matrimoniale dans le comté de Neuchâtel de 1800 à 1848.....	31
Permanence généalogique à la Bibliothèque du Locle en 2013 Rappel.....	34
Réorganisation du site Internet.....	35
SNG Programme 2013.....	36

Le mot de la présidente

Après avoir passé cinq semaines sur le nouveau continent, on remarque vite qu'ici comme ailleurs, on cherche à retrouver et préserver ses racines. Au détour d'une conversation avec ma fille, historienne, on a relevé que le concept de généalogie est en fait aussi vieux, sinon plus, que l'histoire. Les anciens grecs s'y sont adonnés mais ont dû reconnaître qu'ils n'étaient pas les premiers à le faire, même si le terme utilisé aujourd'hui est bien d'origine grecque (*genea* "génération" et *logos* "étude").

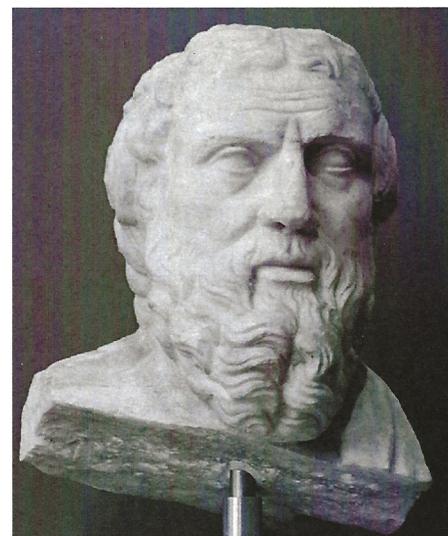
La rencontre de l'historien grec Hérodote avec les prêtres égyptiens de Thèbes (aujourd'hui Louxor en Haute Egypte), ses principaux interlocuteurs pour écrire son récit sur la culture et l'histoire de l'Égypte, eut lieu aux alentours de 440 avant Jésus-Christ. Il nous raconte l'anecdote de son prédécesseur, le géographe et historien Hécatee de Milet.

Mais laissons parler Hérodote: « L'historien Hécatee, se trouvant autrefois à Thèbes, parlait aux prêtres de Jupiter [c'est-à-dire le dieu égyptien Amon] de sa généalogie, et faisait remonter sa famille à un dieu qu'il comptait pour le seizième de ses ancêtres. Ces prêtres en agirent avec lui comme ils firent depuis à mon égard, quoique je ne leur eusse rien dit de ma famille. Ils me conduisirent dans l'intérieur d'un grand bâtiment du temple, où ils me montrèrent autant de colosses de bois qu'il y avait eu de grands prêtres; car chaque grand prêtre ne manque point, pendant sa vie, d'y placer sa statue. Ils les comptèrent devant moi, et me prouvèrent, par la statue du dernier mort, et en les parcourant ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils me les eussent toutes montrées, que chacun était le fils de son prédécesseur. Hécatee parlait, dis-je, à ces prêtres de sa généalogie, et se faisait remonter à un dieu qu'il regardait comme le seizième de ses ancêtres. Ils lui opposèrent la généalogie de leurs pontifes, dont ils lui firent l'énumération, sans cependant admettre qu'un homme eût été engendré d'un dieu, comme il l'avait avancé ; ils lui dirent que chaque colosse représentait un *piromis* engendré d'un *piromis* ; et, parcourant ainsi les trois cent quarante-cinq colosses, depuis le dernier jusqu'au premier, ils lui prouvèrent que tous ces *piromis* étaient nés l'un de l'autre, et qu'ils ne devaient point leur origine à un dieu ou à un héros. *Piromis* est un mot égyptien qui signifie bon et vertueux. » (*Histoire* d'Hérodote, Livre II, 143, traduit du grec par Larcher, Paris, 1920).

Il est bien sûr évident que les prêtres ont exagéré le nombre de générations (une génération a une longueur de trente ans selon Hérodote), qui représenterait dix mille ans de leur histoire, alors que la civilisation égyptienne remonte au mieux au

quatrième millénaire avant Jésus-Christ. Mais pour les Grecs et leur conception du passé, l'épisode est une petite leçon d'humilité. Ils n'ont de loin pas su conserver la mémoire des générations passées avec autant d'exactitude que les Égyptiens. Les Grecs croyaient donc naïvement que les dieux étaient intervenus dans les affaires des hommes seize générations plutôt, alors que les Égyptiens en comptent 345! Les grecs ont donc perdu quelques générations en route, ce que les prêtres égyptiens ont dû rappeler à Hérodote – et à son prédécesseur Hécatee – avec un petit sourire...

Anne-Lise Fischer



Hérodote, historien grec, né vers 484 avant notre ère à Halicarnasse, actuellement Bodrum, mort vers 420 avant notre ère à Thourioi.

**La descendance d'un illustre inconnu
Jean Blanc, heimatlos intégré dans la commune de
Grand Bayard en 1863**

par Germain Hausmann

Lorsque je préparais mon exposé sur les heimatlos, un certain Jean Blanc attira mon attention. Contrairement à ses collègues, sa fiche ne comportait aucun renseignement biographique. Sa date de naissance, sa filiation, la cause de son heimatlosat, rien n'était explicite. La seule chose qui était indiquée, était son intégration dans la commune du Grand Bayard.

Pour compléter ma base de données, je recourus au fichier des Archives de l'Etat de Neuchâtel, fort complet au demeurant. Eh bien non ! rien sur notre personnage. Il y avait bien quelques Jean Blanc, mais tous étaient des Traversins pourvus d'une commune, et aucun ne vivait à l'époque concernée. Voilà un personnage bien mystérieux, mais sans renseignement probant, je dus m'incliner et accepter ma défaite. Jean Blanc resta pendant bien longtemps pour moi un fantôme.

Jusqu'au jour où en menant des recherches sur les naturalisations, je découvris que Jean Blanc s'appelait aussi Jean Létondal. Mais c'est bien sûr ! ... tout s'éclaire désormais ! ... Pas pour vous ? ... Mais oui, voyons ! ... Je vous engage à lire ce qui suit pour vous convaincre que Jean Blanc est un personnage connu, surtout, je vous l'accorde, par des gens d'un certain âge. Mais à la fin du XIXe siècle, qui n'en avait pas entendu parler parmi les Neuchâtelois. Aucun !

La descendance d'une telle star se devait d'être connue. J'ai essayé dans la mesure du possible dans les lignes qui suivent d'en suivre tous les rameaux. Ce ne fut pas toujours possible. Nous vous donnons ci-dessous qu'une ébauche de recherches que nous nous sommes efforcé de compléter depuis plusieurs années. La dernière Assemblée générale de notre société m'a rappelé que j'avais cet article en souffrance et qu'il était temps de le publier, malgré ses inévitables faiblesses.

Pour des raisons de confidentialité, j'arrêterai mon étude en 1912 pour les naissances (il y a 100 ans) et en 1929 pour les mariages (instauration des registres de familles).

1^{ère} génération

Jeanne Létondal : des Gras, des terres de l'abbaye de Montbenoît. En 1807 elle est bergère [*sous le nom de Jeanne Claude Létondal*] chez M. Daniel Henri Meuron, à Roche Bulon. Ce dernier l'a mise à la porte le 1^{er} mai 1806, car il s'est aperçu qu'elle dévastait son logement et qu'elle ne pouvait rendre compte de la disparition de quelques moutons. Elle fut alors engagée comme bergère des chèvres pour le reste de l'an 1806, elle vit à Saint-Sulpice avec son fils. Le 22 janvier 1807, le maire du Vautravers, M. de Vatel, proposa qu'elle soit expulsée de Saint-Sulpice où on ne voulait pas qu'elle continue sa résidence. "Nous avons assez de pauvres sans ceux du dehors", nous dit cet éminent humaniste, mais au vu de la rigueur du temps (nous sommes le 22 janvier), il proposa qu'on lui accorde un répit jusqu'aux beaux jours. Chassée en 1807, elle est revenue en 1811 aux Jeannins chez Jean Henri Giroud, conseiller de commune, et chez Samuel David Rosselet. En 1812, elle vit aux Parcs chez la veuve de M. Chédel, l'ancien pasteur de Môtiers, puis dans une maison louée par Petitpierre, boucher à Fleurier, pour y garder des bêtes. Comme elle n'avait pas cru bon d'obtenir un permis d'habitation, le maire du Vautravers, de Vattel, proposa qu'elle soit condamnée à trois jours et trois nuit de prison. « C'est un mauvais sujet », dit-il.

Elle a eut un fils, Jean Claude, qui suit.

2^{ème} génération

Jean Claude Blanc ou Létondal : considéré comme heimatlos, puis reconnu par la France en 1827, naturalisé neuchâtelois le 24 mars 1841, intégré dans la commune du Grand Bayard le 10 juillet 1863, fils illégitime de Jeanne. Il se dit fils de Charles Blanc et de Jeanne née Létondal, d'où le nom de Blanc qu'il portait habituellement, mais la France l'a reconnu sous le nom de Létondal, baptisé aux Verrières de Joux le 3 mars 1789. Alors que sa mère était catholique, il fut instruit dans les dogmes protestants, catéchumène aux Bayards le 25 décembre 1812 (25) [*sous le nom de Jean-Baptiste Létondal*]. Pendant son enfance, il suivit sa mère sur les hauts de Couvet, Boveresse et Saint-Sulpice. En 1812, il habitait aux Parcs dans la ferme louée par Petitpierre, boucher à Fleurier sans autorisation. Il a fait un enfant à une fille des Bayards, qui venait à peine de ratifier ses vœux, et ... qui deviendra sa femme. Il a ensuite toujours habité au Petit Bayard, dans l'une des deux fermes du Creux (maison Reymond en 1969). Son origine française lui fit redouter que son fils soit soumis à la conscription. Voilà pourquoi il entreprit des

démarches pour se faire naturaliser neuchâtelois en 1841. C'est un royaliste convaincu, chose d'autant plus remarquable qu'il vit au milieu d'une population (au Petit Bayard) qui ne manifestait pas le même attachement au Roi. [*Sous le nom de Jean Blanc*], Il exerçait le métier de fabricant de paniers (*d'où son surnom de Jean des Paniers*). Ces paniers, étaient tressés par groupe de 3 ou 4 brins reproduisant le même dessin. A titre d'oiseleur, il vendait en cage des oiseaux de la région. C'était enfin un ménétrier qui avait coutume de jouer dans les mariages ou au cours des bals. Il pratiquait la clarinette (déposée au musée de Fleurier), On ne le connaissait pas pour la justesse des sons qui sortaient de son instrument, mais pour son sens du rythme et, surtout, pour son souffle inépuisable. Sa robuste constitution lui permettait de jouer sans s'arrêter pendant des soirées entières. Il rentrait chez lui souvent fort tard. Un soir d'hiver, au cours de son retour, il eut la désagréable impression d'être suivi. C'était un loup. Il voulut tout d'abord l'amadouer par des bricelets qu'il avait dans sa poche, mais sa poche était petite et l'appétit d'Isengrin insatiable. Notre voyageur voyait arriver le temps où il servirait lui-même de repas. A bout de ressources, il ajusta sa clarinette, prit son souffle et



Les Bayards vers 1950

émit un "COUAAAC" particulièrement sonore. A l'audition de celui-ci, le loup, sans doute un mélomane, se coucha par terre, les oreilles rabattues. Voyant l'effet produit, notre musicien renouvela l'expérience. Le son fut tellement épouvantable que notre carnassier ne put en supporter d'avantage et s'enfuit piteusement. Était-ce la réalité ? Nul ne le sut. En tous cas, Jean Blanc dit Létondal s'en vantait et

racontait cette aventure à tout venant. Cette histoire fit le tour des Verrières, d'où elle arriva aux oreilles du docteur Guillaume, contemporain du ménétrier. Celui-ci en parla à son ami Louis Favre, qui écrivit à partir de cette anecdote un ouvrage qui connut son heure de gloire. Cet original, homme calme et d'abord agréable, est mort [*Jean Blanc, fils de Charles Blanc et de Jeanne Létondal*] au Petit Bayard, au quartier des Chédel, le 2 mai 1856 à 16 heures, et fut inhumé aux Bayards le 5 mai 1856 (38).

Il épousa aux Bayards [*sous le nom de Jean-Claude Létondal dit Blanc*] le 2 octobre 1813 (69), Charlotte Sophie BARBEZAT, du Grand Bayard, fille de Jean Frédéric et de Rose Marguerite Reymond, née aux Bayards le 30 mars 1791. Ayant à peine confirmé son baptême, elle tomba amoureuse de son futur mari et eut de lui un enfant naturel. Elle exerçait le métier de denteuse. Sans être méchante, cette femme était vive et n'hésitait pas à dire son mot à ceux qui ne lui plaisaient pas. C'était elle, plus que son mari, qui était viscéralement attachée à la royauté. Comme il arrive souvent pour les originaux dans les villages, elle servait de souffre douleur aux garnements du village. Ces enfants avaient l'habitude de "caillouter" la maison de Jean des Paniers et ce qui provoquait des colères restées célèbres chez Mme Létondal, morte au Petit Bayard, quartier des Chédel, le 1 septembre 1856 à 18 heures (24)

Enfant :

Julie Sophie : [*dite la Grosse Julie*] née le 17 juin 1811, baptisée aux Bayards le 30 juin 1811 (109), qui suit.

Louis Constant : né le 26 décembre 1820, baptisé aux Bayards le 4 février 1821 (142), qui suit.

3^{ème} génération

Moïse Auguste MATTHEY-DORET : du Locle et de La Brévine, bourgeois de Valangin, fils de Jonas Pierre et de Marie Marguerite Borel, baptisé à La Brévine le 27 janvier 1809 (139), domicilié aux Bayards lors de son mariage, maréchal-ferrant, puis journalier, mort à La Brévine, à L'Harmont, le 4 juillet 1873 à 16 heures (76)

épouse au Locle le 23 février 1833 (413)

Julie Sophie LETONDAL dit Blanc [*dite la Grosse Julie*] : heimatos, fille de Jean-Claude et de Charlotte Sophie Barbezat, reconnue par le mariage subséquent de ses parents, née le 17 juin 1811, baptisée aux Bayards le 30 juin 1811 (109),

catéchumène aux Bayards le 25 décembre 1828 (35), morte au Locle le 7 juillet 1884 à 2 heures (B, 13)

Enfants : Eugénie Victorine : née au Grand Bayard le 18 juillet 1833, baptisée aux Bayards le 1 septembre 1833 (61), alliée von Känel, qui suit.

Auguste Alfred : né au Grand Bayard le 15 juillet 1834, baptisé aux Bayards le 6 septembre 1834 (67), mort au Grand Bayard le 16 octobre 1836 (36).

François Edouard : né aux Bayards le 29 décembre 1835, baptisé aux Bayards le 27 février 1836 (80), catéchumène à La Brévine le 23 décembre 1853 (114), journalier, mort à La Brévine, à L'Harmont, le 7 février 1873 à 22 heures 15 (68).

Louise Julie : née à La Brévine le 23 janvier 1838, baptisée à La Brévine le 4 mars 1838 (256), alliée Matthey-Jonais, qui suit.

Elise Eugénie : née à La Brévine le 16 juin 1839, baptisée à La Brévine le 14 septembre 1839 (283), alliée Matthey, qui suit.

Cécile Adèle : née à La Brévine le 9 juin 1841, baptisée à La Brévine le 31 juillet 1841 (331).

Lydie Pauline : née à La Brévine le 15 novembre 1843, baptisée à La Brévine le 7 janvier 1844 (396).

Frédéric Auguste : né à La Brévine le 19 juillet 1845, baptisé à La Brévine le 14 septembre 1845 (443), horloger, allié Matthey-Jonais, qui suit.

Paul Emile : né à La Brévine le 6 novembre 1847, baptisé à La Brévine le 2 janvier 1848 (23), domestique, réside lors de son recrutement à La Brévine, fait son école de recrue à Colombier du 3 juin au 1 juillet 1867, intégré comme fusilier dans la première compagnie du bataillon 23, parti on ne sait où en août 1869, réside aux Verrières dès juillet 1870, (Département militaire, n° 281, matricule n° 21694), employé aux chemins de fer, mort aux Verrières, à son domicile, quartier de la Croix-Blanche, le 30 décembre 1871 à minuit.

Doline Hortense : née à La Brévine le 26 novembre 1849, baptisée à La Brévine le 16 février 1850 (56), horlogère, morte à La Brévine, à L'Harmont, le 19 janvier 1872 à 3 heures 45 (45).

Louis Constant Létondal dit Blanc : [dit *Bibi Blanc*] du Grand Bayard, fils de Jean-Claude et de Charlotte Sophie Barbezat, né le 26 décembre 1820, baptisé aux Bayards le 4 février 1821 (142), catéchumène aux Bayards le 28 décembre 1838 (101), faiseur de paniers et crieur public, mais ne sachant pratiquement pas lire, il

apprenait les textes par coeur (sans oublier de les arranger à sa façon et de commettre bévues et contresens) ou il se faisait accompagner d'un lecteur, mort au Grand Bayard, aux Places, le 6 avril 1873 à 5 heures, inhumé aux Bayards le 8 avril 1873 (39).

Il épouse aux Verrières le 7 décembre 1850 (190)

Louise Adèle ROSSELET, du Grand Bayard, fille d'Henri Louis et de Marie Louise Berthoud, née à Saint-Blaise le 28 septembre 1818, morte aux Bayards, à l'Endroit, le 22 mai 1852 des suites de couches, inhumée aux Bayards le 24 mai 1852 (88) [elle avait épousé en premières noces aux Verrières le 21 avril 1838 (84) Charles Henri Etienne, du Grand Bourgeau, fils d'Abraham David et de Marianne Émelie Landry, né aux Verrières le 1 juin 1808, résidant aux Champs Berthoud].

Il épouse aux Bayards, en secondes noces, le 11 juillet 1857 (30)

Christine KURZ, de Wahlen BE, fille de Christ et d'Anna Rothen, née à Schwarzenburg BE le 30 mars 1824, morte au Grand Bayard le 9 février 1883 à minuit trente d'un cancer de la matrice (11), elle a épousé en deuxièmes noces aux Bayards le 20 mars 1874 (113) Paul Gustave Fatton, du Grand Bourgeau, fils de Jonas Henri et de Zélie Barbezat, né aux Places, Le Grand Bayard, le 10 mars 1835, journalier, demeurant aux Places.

Enfant : Louise Adèle : née aux Bayards le 14 mai 1852, morte au Petit Bayard le 5 avril 1853 (90).

4^{ème} génération

Jacob von KÄNEL: de Reichenbach im Kandertal BE, fils de Pierre et de Catherine Eymann, né à Reichenbach le 18 décembre 1824, horloger, demeurant aux Bayards lors de son mariage, il passe aux Verrières en juin 1861, déménage à La Côte-aux-Fées en juillet 1866 pour revenir aux Verrières en avril 1867, c'est à titre d'artilleur qu'il a fait la guerre du Sonderbund dans les troupes bernoises en 1847 (Militaire, 260, n° 737). Son épouse

Eugénie Victorine MATTHEY-DORET : du Locle et de La Brévine, fille de Moïse Auguste et de Julie Sophie Létondal dit Blanc, née au Grand Bayard le 18

juillet 1833, baptisée aux Bayards le 1 septembre 1833 (61), catéchumène à La Brévine le 27 décembre 1850 (68).

Enfants : Guillaume Tell : né aux Bayards le 9 mars 1854 à 14 heures (1), horloger (échappements), demeurant aux Verrières lors de son recrutement en 1874, part à Fleurier en octobre de la même année, puis à Saint-Imier en 1878, il est réformé à la suite d'une carie d'un métacarpe de la main droite (Militaire, 290, n° 30826).

Dolie Isabelle : née aux Bayards le 13 août 1855 (24).

Tell Arnold : né aux Bayards le 9 janvier 1857 (52), horloger, demeurant aux Verrières lors de son recrutement en 1878, on perd ensuite sa trace (Militaire, 302, n° 42293), est témoin du mariage de son frère Jérôme en 1883.

Jérôme Arthur : né aux Bayards le 16 juillet 1858 (77), allié Kocher, qui suit.

Jacques Ali MATTHEY-JONAIS: du Locle et de La Brévine, fils de Frédéric Marcelin et d'Henriette Cécile Perrenoud, né à La Brévine le 29 mai 1838, horloger, demeurant aux Bayards lors de son mariage. Il épouse aux Bayards, le 14 novembre 1857 (32)

Louise Julie MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, bourgeois de Valangin, fille de Moïse Auguste et de Julie Sophie Létondal dit Blanc, née à La Brévine le 23 janvier 1838, baptisée à La Brévine le 4 mars 1838 (256),

Jean François MATTHEY : du Locle et de La Brévine, fils de François Louis et de Jeanne Françoise Delaporte, né à Arzier VD le 15 mars 1826, horloger, mort à La Chaux-du-Milieu, Jacots 121, le 21 mai 1893 à midi 15 (B 30). Il épouse en premières noces Sophie GROSSEN, morte à La Brévine le 30 janvier 1854. L'épouse en secondes noces à La Brévine le 14 avril 1855 (30), Adèle PERROUD, originaire de Belleperche, fille de Jonas et de Susette Humbert, née à La Brévine le 27 septembre 1832, horlogère, morte à La Brévine le 19 juin 1861. Il épouse en troisièmes noces à La Brévine le 20 octobre 1862 (106)

Elise Eugénie MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fille de Moïse Auguste et de Julie Sophie Létondal dit Blanc, née à La Brévine le 16 juin 1839, horlogère, morte à La Chaux-du-Milieu le 6 juillet 1908 à 17 heures (60).

Les enfants en page suivante :

Enfants : 3e lit :

Léa Mina : née à La Brévine le 4 mars 1863 à 17 heures (s.p.), allié Haldimann, qui suit.

Elise Hulda : née à La Brévine le 6 juillet 1864 à 2 heures (1), polisseuse de boîte, morte à La Chaux-du-Milieu le 28 décembre 1893 à midi 15 (B 2).

Walter : né le 15 décembre 1865, horloger, mort à Bienne, Fantasiestrasse 37, le 23 novembre 1918 à 3 heures 30 (Pièces annexes)

Mort-né : de sexe féminin, né et mort à La Brévine le 28 août 1868 à 21 heures (142).

Edouard : né à La Brévine le 17 octobre 1869 à 23 heures (193), allié Dupan, qui suit.

Léon : né à La Brévine le 23 octobre 1871 à 14 heures (61), allié Matthey-de-l'Endroit, qui suit.

Jean Marc : horloger à La Chaux-du-Milieu, cité lors du décès de sa mère.

Frédéric Auguste MATTHEY-DORET: du Locle et de La Brévine, fils de Moïse Auguste et de Julie Sophie Létondal dit Blanc, né à La Brévine le 19 juillet 1845, horloger, mort à La Brévine le 7 août 1876 d'un emphysème (15). Il épouse à La Brévine le 25 avril 1868 (155).

Cécile Adèle MATTHEY-JONAI, du Locle et de La Brévine, fille de Frédéric Marcelin et de Henriette Cécile Perrenoud, née à La Brévine le 21 novembre 1846, horlogère. Après la mort de son mari, elle épouse en deuxièmes noces à La Brévine le 3 mars 1883 (3) Numa Matthey-de-L'Endroit, du Locle, fils de Philippe Henri et d'Isaline Sutter, né à La Chaux-du-Milieu le 28 mai 1857.

Enfants : Rose Alice : née à La Brévine le 28 avril 1869 à 19 heures (175).

Fritz Ami : né à La Brévine le 4 septembre 1870 à 11 heures (24), allié Montandon-la-Longe, qui suit.

Marie Estelle : née à La Brévine le 2 mars 1872 à 20 heures (75), alliée Brunner, qui suit.

Jean : né à La Brévine le 1 septembre 1873 à 3 heures 15 (126), cité en 1893, allié Fivaz, qui suit.

Luc Edouard : né à La Brévine le 2 mai 1875 à minuit 30 (180), allié Matthey-Jonais, qui suit.

Ruth Hélène : née à La Brévine le 9 janvier 1877 (3), alliée Huguenin-Elie, qui suit.

5^{ème} génération

Jérôme Arthur von KÄNEL : de Kien BE, fils de Jacob et d'Eugénie Victorine Matthey-Doret, né aux Bayards le 16 juillet 1858 (77), planteur, puis horloger, demeurant aux Verrières lors de son recrutement en 1878, demeurant au Locle en janvier 1889, à La Brévine le 25 décembre 1890, devenu caporal en juillet 1880 et sergent en septembre 1882, mort en 1900 selon l'avis du bureau des douanes de Lausanne (Militaire, 302, n° 42292). Il épouse aux Verrières le 12 octobre 1883 (24)

Constance Alida KOCHER, d'Aegerten, fille de Jean-Pierre et d'Elisabeth Lehmann, née à La Ferrière le 2 juin 1861.

Enfants : Louise Alice : née aux Verrières, au Grand Bourgeau, le 16 décembre 1883 à 15 heures (29).

Mathilde Adèle : née aux Verrières, au Grand Bourgeau, le 11 septembre 1885, à 11 heures 30 (84).

Arthur Jérôme : né aux Verrières, au Grand Bourgeau, le 23 juillet 1887 à 21 heures (143).

Fritz Albert : né aux Verrières, au Grand Bourgeau, le 6 décembre 1888 à 22 heures (5).

James HALDIMANN, de Walkringen, fils de Frédéric Auguste et de Méлина Jeanneret, né à La Chaux-du-Milieu le 6 octobre 1860, horloger, domicilié à Bienne lors de son mariage. Il épouse à La Chaux-du-Milieu le 3 décembre 1886 (B, 8).

Léa Mina MATTHEY : du Locle et de La Brévine, fille de Jean François et d'Elise Eugénie Matthey-Doret, née à La Brévine le 4 mars 1863, horlogère, domicilié à La Chaux-du-Milieu lors de son mariage.

Jules Edouard MATTHEY : du Locle et de La Brévine, fils de Jean François et d'Elise Eugénie Matthey-Doret, né à La Brévine le 17 octobre 1869 à 23 heures (193), graveur. Il épouse à La Chaux-de-Fonds le 18 novembre 1892 (B, 40) Elisa Eugénie DUPAN, de Genève, fille de Charles Marc André et de Laure Adeline Brandt, née à La Chaux-de-Fonds le 6 septembre 1865, horlogère.

Enfants en page suivante :

Enfants : Edouard François : né à La Chaux-de-Fonds le 10 mai 1893 à 4 heures 45 (B, 60), mort à La Chaux-de-Fonds le 22 juillet 1898 à 19 heures (B, 8).

Laure Elise : née à La Chaux-de-Fonds le 1 novembre 1895 à 3 heures 30 (B, 39), alliée Stäger, qui suit.

Marguerite Louise née à La Chaux-de-Fonds le 16 novembre 1896 à 8 heures 30 (B, 54), alliée Dürig, qui suit.

Madeleine Eugénie : née à La Chaux-de-Fonds le 26 décembre 1901 à 21 heures (B, 20), alliée Meyer, qui suit.

Léon MATTHEY : du Locle et de La Brévine, fils de Jean François et d'Elise Eugénie Matthey-Doret, né à La Brévine le 23 octobre 1871 à 14 heures (61), horloger, planteur d'échappements, mort à Bienne, Fantasiestrasse 37, le 7 avril 1919 à 11 heures 15 (Pièces annexes) Il épouse à La Chaux-du-Milieu le 4 novembre 1892 (B, 39), divorce le 9 février 1895.

Louise Esther MATTHEY-DE-L'ENDROIT, du Locle, fille de Philippe Henri et d'Isaline Zutter, née à La Chaux-du-Milieu le 25 juin 1871, sertisseuse, après son divorce elle épouse à La Chaux-du-Milieu le 15 décembre 1895 (37) Paul Arnold Huguenin-Vuillemin, du Locle et de La Chaux-du-Milieu, fils de Paul Fritz et d'Henriette Sauser, veuf de Marie Emma Aellen, né à La Chaux-du-Milieu le 2 mai 1857, agriculteur.

Il épouse en deuxièmes noces, à La Chaux-de-Fonds le 5 juin 1896 (B, 33), Emma BAUMBERGER, de Koppigen BE, fille de Jakob et d'Elisabeth Christen, née à Nidau le 24 juillet 1862, horlogère,

Enfants : Gaspard Henri Edgar : né à La Chaux-du-Milieu, au Cachot, le 7 avril 1893 à 3 heures (B, 58), allié Streit, qui suit.

Fritz Ami MATTHEY-DORET : du Locle et de La Brévine, fils de Frédéric Auguste et de Cécile Adèle Matthey-Jonais, né à La Brévine le 4 septembre 1870, planteur d'ancre (horloger), Il épouse à La Brévine le 29 avril 1892 (57).

Hauten Clara MATTHEY-JONAI, fille de James Henri et de Pauline Henriette Favre, née à La Chaux-du-Milieu le 11 novembre 1860, pivoteuse, veuve depuis le 9 décembre 1888 de David Arnold Montandon-la-Longe,

Enfants en page suivante :

Enfants : Lucia Hauten : née à La Brévine le 2 octobre 1892 à 17 heures (57), morte à La Brévine le 2 juin 1893 à 23 heures 15 d'une broncho-pneumonie (21).

Lucia Hauten : née à La Brévine le 26 septembre 1893 à 2 heures 30 (85), alliée Guinand, qui suit.

Nelly Olga : née aux Brenets le 30 décembre 1898 à 3 heures (B, 28).

Arnold BRUNNER, de Hauenstein SO, fils d'Urs Victor et de Louise Haldimann, né à La Chaux-du-Milieu le 22 avril 1861, tailleur de pierres, mort à La Chaux-du-Milieu, Quartier 129, le 14 avril 1914 à 17 heures (40). Il épouse à La Chaux-du-Milieu le 14 juin 1895 (B, 24)

Marie Estelle MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fille de Frédéric Auguste et de Cécile Adèle Matthey-Jonais, née à La Brévine le 2 mars 1872, ménagère, morte à La Chaux-du-Milieu, Quartier 152, le 17 juillet 1927 à 3 heures (12).

Enfants : Louise Estelle : née à La Chaux-du-Milieu, Quartier 152, le 5 octobre 1895 à midi trente (11).

Lucia Alice : née à La Chaux-du-Milieu, Quartier 129, le 22 novembre 1896 à 17 heures 15 (29), polisseuse de boîte, morte à La Chaux-du-Milieu, Quartier 152, le 24 avril 1912 à 1 heure 30 (30).

Thérèse Ida : née à La Chaux-du-Milieu, Quartier 129, le 15 juillet 1898 à 23 heures (52), morte à La Chaux-du-Milieu, Quartier 152, le 11 juillet (*sic, sans doute* septembre) 1898 à 22 heures, inhumée le 14 septembre 1898 (16).

Victor Arnold : né à La Chaux-du-Milieu, Quartier 129, le 8 octobre 1900 à midi (100).

Jean MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fils de Frédéric Auguste et de Cécile Adèle Matthey-Jonais, né à La Brévine le 1 septembre 1873 à 3 heures 15 (126), horloger. Il épouse aux Brenets en 1896 (B, 32).

Marie Emma FIVAZ, de Saint-Oyens VD, fille d'Ulysse et de Fanny Anna Dumont, née à La Brévine le 14 mars 1875, horlogère, morte au Locle le 8 mai 1926 à 18 heures 15 (Pièces annexes).

Il épouse en deuxièmes noces aux Brenets, le 21 avril 1927, Louise Antoinette FAVRE, de Röthenbach im Emmenthal et de La Chaux-de-Fonds, fille d'Emile et

d'Eugénie Amaranthe Brandt, veuve depuis le 26 mars 1926 de Karl Zaugg, née à La Chaux-de-Fonds le 28 juillet 1870.

Enfants : Jean Robert : né aux Brenets le 27 février 1897 à 3 heures (B, 59), allié Pellet, qui suit.

Georges René : né aux Brenets le 11 mai 1899 à 16 heures (B, 34), allié Thiébaud, qui suit.

Luc Edouard MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fils de Frédéric Auguste et Cécile Adèle Matthey-Jonais, né à La Brévine le 2 mai 1875, acheveur d'ancre (horloger), passe son recrutement en septembre 1894, il réside alors à La Brévine, entre dans la 4^e compagnie du bataillon 20 en 1895, est exempté du service pour cause de phtisie pulmonaire en août 1899, déménage à Fleurier le 8 mai 1907, revient à La Brévine le 1 mai 1909 (Département militaire, registre matricule n° 61660).

Il épouse à La Brévine le 11 octobre 1901 (40), Marthe MATTHEY-JONAS, fille de James Henri et de Pauline Henriette Favre, veuve depuis le 20 octobre 1900 d'Emile Neiger, de Schattenhalb BE et de La Brévine, née à La Brévine le 30 avril 1867, pivoteuse, morte à La Brévine, Cuches 90, le 2 août 1915 à 20 heures d'un ictère infectieux (19) [NB. : Emile Neiger, de Schaltenhalb BE et de La Brévine, fils de Pierre et de Susanne Gerber, né le 11 août 1856, domestique, mort à La Brévine, maison n° 201, le 20 octobre 1900 (34)].

Il épouse en deuxièmes nocés à La Brévine le 29 avril 1920 (93), Blanche HUGUENIN-BERGENAT, du Locle et de La Brévine, fille d'Ulysse Alfred et de Marie Elisabeth Louise Gauthier-Jaques, née au Locle le 17 juin 1878, horlogère.

Enfants : Marcelin Luc : né à La Brévine, Cuches 90, le 18 septembre 1902 à 14 heures 15 (97), allié Matthey-Doret.

Fernand Georges : né à La Brévine, Cuches 90, le 25 juillet 1904 à 17 heures (32).

Wilhelm André : né à La Brévine, Cuches 90, le 2 juin 1906 à 17 heures 30 (68).

Pierre Gaston : né à Fleurier le 4 juin 1908 à 18 heures 20 (B, 24).

Frédéric Ulysse HUGUENIN-ELIE, du Locle, fils de Charles Albert et de Julie Lucie Dubois, horloger. Il épouse au Locle, le 11 mai 1900 (40),

Ruth Hélène MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fille de Frédéric Auguste et de Cécile Adèle Matthey-Jonais, née à La Brévine le 9 janvier 1877, horlogère.

6^{ème} génération

Edouard Casimir STÄGER : de Lauterbrunnen BE, fils d'Edouard et de Marianne Laissue, né à Porrentruy le 13 mars 1890, employé postal. Il épouse à La Chaux-de-Fonds le 29 octobre 1920, **Laure Elise MATTHEY**, du Locle et de La Brévine, fille de Jules Edouard et d'Elisa Eugénie Dupan, née à La Chaux-de-Fonds le 1 novembre 1895, tailleur.

Charles Albert DÜRIG: de La Scheulte BE, fils de Henri Emile et de Mina Lötscher, né à Renan BE le 16 décembre 1896, magasinier. Il épouse à La Chaux-de-Fonds, le 18 septembre 1925.

Marguerite Louise MATTHEY, du Locle et de La Brévine, fille de Jules Edouard et d'Elisa Eugénie Dupan, née à La Chaux-de-Fonds le 16 novembre 1896, polisseuse de boîtes or.

Joseph Anton MEYER: de Wattwil SG, fils de Johann Moritz et de Maria Fahler, né à Rorschach SG le 27 juin 1894, mécanicien. Il épouse à La Chaux-de-Fonds le 15 février 1928, **Madeleine Eugénie MATTHEY**, du Locle et de La Brévine, fille de Jules Edouard et d'Elisa Eugénie Dupan, née à La Chaux-de-Fonds le 26 décembre 1901, demoiselle de magasin.

Gaspard Henri Edgar MATTHEY : du Locle et de La Brévine, fils de Léon et de Louise Esther Matthey-de-l'Endroit, né à La Chaux-du-Milieu le 7 avril 1893, garçon de course, puis souffleur de verre. Il épouse en premières noces à Berne le 6 août 1917, divorce le 19 janvier 1920, Marie Luise STREIT, de Belp BE, fille de Christian et de Lina Bachmann, née à Berne le 9 avril 1892, servante, puis tricoteuse. Après son divorce, elle épouse en secondes noces à Saint-Gall le 30 septembre 1920 Walter Früh, de Degersheim SG, fils de Johannes Ulrich et d'Anna Frischknecht, né à Degersheim SG le 7 août 1892, compositeur. Il épouse en deuxièmes noces à Berne le 29 octobre 1927, Anna Hermine ARNOLD, de Schlierbach LU, fille d'Adam et de Anna Maria Lang, née à Herlisberg LU le 20 octobre 1895.

Georges Léon GUINAND : des Brenets et des Planchettes, fils de Georges Henri et de Laure Emma Clémence Maillard, né aux Brenets le 20 juillet 1893, comptable. Il épouse aux Brenets, le 11 mai 1918, **Lucia Hauten MATTHEY-DORET**, du Locle et de La Brévine, fille de Fritz Ami et de Hauten Clara Matthey-Jonais, née à La Brévine le 26 septembre 1893, horlogère.

Jean Robert MATTHEY-DORET: du Locle et de La Brévine, fils de Jean et de Marie Emma Fivaz, né aux Brenets le 27 février 1897, horloger. Il épouse, aux Brenets le 19 novembre 1926, Jeanne Hélène PELLET, de Bas-Vully FR, fille de Frédéric Albert et de Jeanne Jeanquartier, née à Bienne le 21 août 1900, horlogère, domiciliée à Ouchy VD lors de son mariage.

Georges René MATTHEY-DORET: du Locle et de La Brévine, fils de Jean et de Marie Emma Fivaz, né aux Brenets le 11 mai 1899, horloger. Il épouse aux Brenets le 21 octobre 1921, Nadine Madeleine THIEBAUD, de Brot-Dessous, fille de Jules Albert et de Louise Binggeli, née aux Brenets le 14 février 1898, horlogère.

Marcelin Luc MATTHEY-DORET: du Locle et de La Brévine, fils de Luc Edouard et de Marthe née Matthey-Jonais, né à La Brévine le 18 septembre 1902, horloger. Il épouse à La Brévine le 9 septembre 1925 (49), Jane Mary MATTHEY-DORET, du Locle et de La Brévine, fille de Jules Ernest et de Marie Sandoz-Longjean, née à La Brévine le 25 décembre 1903, domiciliée lors de son mariage à Yvonand VD.

Petite bibliographie

Voici une liste sommaire des ouvrages qui ont abordé le thème de Jean des Paniers

- Louis FAVRE, "Jean des Paniers", dans *Musée neuchâtelois* 5, 1868, p. 46-53, 67-76, 92-100, 118-131, 181-197, 253-268, 294-300. 6, 1869, 21-30, 47-56, 68-77 et 101-121.
- Jean BOREL, *Jean des Paniers*, pièce en cinq actes d'après le roman de Louis Favre, adaptation de Jean Borel. Couvet 1938.
- William GUYE, "Jean des Paniers et sa famille", dans *Musée neuchâtelois* nouvelle série 12, 1925, p. 200-205.
- G. D., "L'était un vieux ménétrier qui fut la gloire des Verrières ...", dans *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 10 octobre 1969.
- "Une marche patronnée par la FAN, sur les pas de Jean des Paniers", dans *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 10 octobre 1969.
- F. G., "Jean des Paniers et sa famille, laissons aux Bayardins celui qui fut à eux de toute intégrité", dans *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 28 octobre 1969.
- G. D., "Jean des Paniers habitait aux Verrières lorsqu'il vécut le temps du loup", dans *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 10 novembre 1972.

Sources :

- *Carton bleus, Etrangers, dossier 10, Jeanne Claude Létondal.*
- *Cartons bleus, Dossiers naturalisations, dossiers 2, Jean Blanc, lettre du maire des Verrières au Département de l'intérieur du 19 février 1841.*
- *Etat civil, Les Bayards, N 1824-1854, M 1852-1912*
- *Etat civil, La Brévine, N 1846-1875, A 1876-1930, B 1876-1928*
M 1852-1875, A 1876-1929, B 1876-1928
D 1824-1875, A 1876-1930, B 1876-1928
- *Etat civil, La Chaux-du-Milieu, N 1886-1930, M 1887-1930, D 1887-1930*
- *Etat civil, La Chaux-de-Fonds, N. 1919-1929*
- *Etat civil, Les Verrières, N. 1876-1895*
M. 1876-1890
- *Fichiers personnels (familles Blanc et Létondal)*
- *Dossier personnels (Famille Létondal)*

Descendance de Jacob Barrelet

Par Louis Barrelet

Jacob Barrelet, descendant de Guyot Barrelet à la 8e génération, sa reconnaissance en 1736, épouse Madeleine Boy de la Tour, de Môtiers. Six ou sept enfants.

Suzanne Marguerite, épouse en 1739 1° Lévi Barrelet (de Bugnard), ancien d'Eglise, épouse (?) 2° Abram Rossel.

Marie Madeleine, née à Boveresse en 1720. En 1743 première femme d'Abraham Henry Bezencenet de Boveresse (1724-1798), 3e fils d'Abraham, ancien et assesseur du Vénérable Consistoire Seigneurial, et de Suzanne-Marie Bezencenet.

Abraham Henry Bezencenet est notaire et justicier du Val-de-Travers dès 1749, ancien d'Eglise et aussi assesseur du Vénérable Consistoire Seigneurial, lieutenant puis capitaine (1750) de l'Honorable Compagnie des Mousquetaires et gouverneur de Boveresse en 1764, chargé de procurer des étains à ladite compagnie. Principal notaire de la famille Barrelet. Sa bibliothèque ainsi que des étains avec poinçon à ses armes et le plat Rousseau furent obtenus par Louis Barrelet Vouga. En 1766 il est surnommé le petit Rousseau. *Ses armoiries: d'azur à un triangle évidé d'argent soutenu d'un croissant du même, au chef de sable chargé de deux étoiles d'argent. Supports: un ou deux lions. Devise: sursum. Cimier: quatre plumes d'autruche.* Abraham Henry Bezencenet a cinq enfants de sa première femme. Il épouse, en deuxième noces, à Môtiers-Boveresse en 1769, Jeanne-Marie Dubied, née à Boveresse en 1739, fille de Jean-Pierre et de Jeanne-Marguerite Favre. Un fils, Abraham Henri Bezencenet (1774-1861).

Louis (1727? -1800), épouse le 14 juin 1761 Marie-Henriette Meuron, morte le 19 août 1762 (30 ans), fille de David-Henri Meuron de Saint-Sulpice, bourgeois de Neuchâtel. Ancien d'Eglise, membre de la Noble Abbaye des Mousquetaires de Boveresse, où il est qualifié "cadet".

Une fille, épouse ... Meuron, de Saint-Sulpice.

Une fille, épouse ... Clerc, de Môtiers, sautier.

Jean-Jacques

Abraham Barrelet Bugnard (17.04.1659-1738/39), descendant à la 7^{ème} génération de Vuillemin Barrelet, sa reconnaissance en 1736, épouse vers 1680 Jeanne Dubied, de Boveresse. Huit enfants (1 à 8). Ancien d'Eglise, recteur de la chambre de charité, gouverneur de Boveresse.

1. Abram sa reconnaissance 1736.
2. Marguerite 26.02 1682, épouse Jean-Jacques Barrel, de Boveresse.
3. Elisabeth 12.08.1683, épouse en 1735 François-Nicolas Colomb.
4. Jacques 09.11.1684.
5. Jeanne 15. 03. 1696, épouse en 1737, Henri Grandpierre, de Boveresse, bourgeois de Neuchâtel, puis en 2^{ème} noce à Fleurier, le 24.04 1753, Simon-Pierre Du Pasquier (~1708-26.11.1757), fils d'Abraham Du Pasquier (1674-1745) de Fleurier et de Jeanne Leuba.
1^{er} mariage de Simon-Pierre Du Pasquier: à Fleurier le 28.10. 1741 avec Marie-Elisabeth Du Pasquier (1715-1751), fille de Jean-Jacques Du Pasquier.
6. Suzanne 21.11.1699, épouse en 1731 Daniel-Antoine Favre, proche de Sara Favre-Meuron. Leur fils, Elie Favre, de Boveresse (1736-1810) justicier en 1762, sera avec Abraham Henry Bezencenet juge lors de l'enquête secrète "Rousseau" le 13.09.1765.
7. David 21. 11.1699, vraisemblablement jumeau, descendant des Calame-Besson par les Dubied (?). Sa reconnaissance 1736, mort avant 1768. Il épouse,° en 1737, Jeanne-Marguerite Grandpierre, puis en 1750, Judith-Anne Rossel, de Môtiers, fille de Jean-Nicolas Rossel et de Jeanne-Elisabeth Favre, laquelle descend de Sara Favre-Meuron. Le frère de Judith Anne, Jean-Henri Rossel (1723-1801) est, en 1756 cabaretier en la Maison de Ville de Môtiers, puis boucher. Ses enfants suivent.
8. Lévi 25.11.1703-1763 Ancien d'Eglise. Sa reconnaissance en 1736. Il épouse en 1739 Suzanne-Marguerite Barrelet, fille de Jacob Barrelet et de Madeleine Boy de la Tour.

Six enfants de David Barrelet allié Rossel:

- Lévi (1751-1813) à Boveresse. Dont descend à la 5^{ème} génération, le Dr Jules-Armand Barrelet, membre de l'Association Jean-Jacques Rousseau au XX^e siècle. Serait propriétaire du domaine de Plan Essert, où Rousseau projetait de séjourner.
- Abram-David (1752-1816) juriste, notaire, royaliste en 1793, secrétaire et archiviste de la ville de Môtiers, aubergiste en la maison des Halles de Môtiers.
Contrairement à ses descendants qui ont pour armes la croix latine et les compas, il a porté comme secrétaire: "coupé d'azur à 3 étoiles d'argent et de gueules à 3 barres d'or" ou comme membre de la Noble Compagnie des Mousquetaires de Neuchâtel en 1786 : "d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une fleur de lis du même, à la fasce éclopée par deux fois à sénestre de gueules, bordée d'argent." Cimier: une tête de lynx.
Son descendant à la 6^e génération, le soussigné Louis Barrelet, membre de l'Association Jean-jacques Rousseau en 1983.
- Frédéric 1754.
- Charles-Henri 1755-1805 dont descendent un capitaine de la Noble Abbaye de Boveresse, un député à la Constituante de 1848 et les absinthiers XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.
- Suzanne-Louise 1757.
- Judith-Anne 1760-1806, épouse Nicolas Gerber, de Wachseldorn.

Les descendants de David Barrelet-Rossel se sont partagés les Nobles Abbayes de Mousquetaires. Entre frères, ils s'attribuaient la qualité héréditaire de celles de Couvet, Môtiers et Boveresse.

Les Barrelet, leurs alliés et J-J Rousseau Le Consistoire, les nobles Abbayes de Mousquetaires

Par Louis Barrelet

Jean-Jacques Rousseau (1712- 1778) a séjourné au Val-de-Travers, à Môtiers, du 10 juillet 1762 à septembre 1765.

Il reçoit la nationalité neuchâteloise le 16 avril 1763, renonce à sa citoyenneté genevoise le 22 mai. Le 1^{er} janvier 1765, il est fait communier de Couvet.

La filiation suivie des Barrelet de Boveresse commence avec les frères Guyot, vivant 1423, et Villemain Barrelet, vivant 1453. Première orthographe du nom: Barrellet, Barrillet.

1^{ère} mention dans la région: Johannus dictus Barrillet de la Fraisse en 1330 témoin pour les frontières.

Les armoiries des deux lignées sont principalement d'azur, à une croix latine renversée accompagnée en chef de deux compas ouverte en chevrons, le tout d'or support.1 ou 2 griffons

Ceux qui ont côtoyé ou bien connu Rousseau sont les descendants de Jacob Barrelet allié Boy de la Tour (ligne aînée) et de Abram Barrelet Bugnard (1659-1738/39) allié Dubied (ligne cadette). Le surnom de Bugnard porté sporadiquement, 1662 à 1816.

Un proche de Jacob Barrelet sera le lieutenant (Timothée) Barrelet, qui porte les armoiries suivantes: *d'azur à l'ancre d'argent au chef d'or chargé de trois étoiles d'argent, supportant deux chats noirs*, et qui est l'ancêtre des Barrelet, en Russie jusqu'à la révolution, lesquels portèrent ouvertement d'azur à une croix grecque accompagnée en chef de deux compas ouverts en chevrons, le tout d'or.

Extrait de la lettre (No 4207) "Le Consistoire admonitif à Rousseau" (le 28 mars 1765): *Le Vénérable Consistoire de Môtiers, Travers et Boveresse assemblé dimanche 24 courant avec pour objet les "Lettres écrites de la Montagne" lui demande de paraître payr devant le Consistoire le vendredi 29 du courant à onze heures du matin dans la Maison de Cure où il sera assemblé... propositions qu'il a avancées dans son livre qui blessent et attaquent l'Évangile et le Christianisme.*

Le pasteur Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709-3-1783) avait avant complété par l'élection de deux Anciens qu'il savait ou croyait lui être dévoués. Le châtelain Jacques Frédéric Martinet (1713-1789) se serait opposé en vain à la citation, la quelle aurait été datée du 28.

Par lettre (No 4220) "quatre Anciens du Consistoire admonitif de Môtiers au Conseil d'État de Neuchâtel" le 30 mars 1765, craignant d'outrepasser le devoir de leur Charge, s'adressèrent au Conseil d'État par une Requête demandant s'ils étaient appelés à sévir et scruter les errances de la Foi.

Le Conseil décida, ... *arrêt du 1^{er} Avril, portant que les Consistoires n'ont point le droit de traiter les Matières de Foi. Le 30 mars 1765 les Anciens soussignés: Abram Favre, A. H. Bezencenet, , L. Barrelet, A.J Renaud.*



Jean-Jacques Rousseau

Lettre (No 4228) "Le lieutenant-colonel Abraham Pury à Rousseau lundi 1^{er} avril 1765 : *La requête des Anciens a fait merveille, votre affaire personnelle s'est amalgamée on ne peut mieux à la cause de ces estimables Anciens, cette requête était bien faite: la conduite de ces braves Gens est généralement approuvée, et vos opposants les plus opiniâtres se déclarent hautement aujourd'hui contre la scandaleuse de vendredi passé.*

Le Conseil d'Etat a approuvé la conduite du Châtelain et des 4 Anciens ci-dessus.

Extrait du discours du lieutenant Frédéric Guyenet, avril-mai 1765: *Je viens d'apprendre que Monsieur Rousseau n'est pas le seul ici qu'on attaque, que MM les Anciens Favre, Bezencenet, Barrelet, Jeanrenaud l'aîné sont exposés à de fréquents mauvais propos, à des menaces mêmes ... Leur sage conduite a mérité l'approbation distinguée du gouvernement & les éloges de tous les honnêtes gens.*

Extrait de la lettre (No 4482) "George Keith, comte maréchal d'Ecosse à Samuel Meuron: ... *la bête est visiblement le Colonel Pury, les 7 montagnes sont Meuron, Martinet, les 4 Anciens et du Peyrou...* "

Le 13 juin 1765 et le 15-juin 1765, même extrait de Samuel Meuron à Rousseau.

Abraham (de) Pury (1724-1807), au service de Sardaigne, en 1748 lieutenant-colonel des milices du Val-de-Travers, conseiller d'Etat 1765 et 1779, avec Rousseau à Monlési.

Jacques Frédéric Martine (1713-1789), procureur de Valangin en 1742, châtelain du Val-de-Travers, devait être nommé conseiller d'État en 1764.

Samuel (de) Meuron (1703-1777), conseiller d'État 1739 et 1769, commissaire général 1750-1764, procureur général 1764-1767, partisan de Rousseau dans sa lutte l'opposant aux pasteurs de la principauté, cousin d'Abraham de Pury, petit cousin de Sara Favre-Meuron bis-aïeule de Judith-Anne Rosset, femme de David Barrelet, cousinage aussi avec Marie Henriette Barrelet-Meuron.

Pierre-Alexandre du Peyrou (1729-1794), connaissance de Rousseau dès 1762, auteur de la lettre de Goa, reçue aussi par les 4 Anciens, épousa la fille d'Abraham Pury.

Les 4 Anciens, voir généalogie. A.M. Bezencenet (1724-1798), Abraham Favre (1700-1768), L. Barrelet (1727-1800), Abr. Jeanrenaud (†1767).

Isabelle d'Ivernois (1735-1797), fille de Guillaume-Pierre, descendante de Claude d'Ivernois (d'Yvernois) (1538-1617) et de Guillama Barrelet fille de messire Pierre Barrelet, curé de Travers et agent secret de MM. De Berne. (cf Bulletin SNG No 36, décembre 2008). Un fils de Pierre Barrelet a été momentanément propriétaire de la future maison Rousseau dans le dernier quart du XVI^{ème} siècle.

Isabelle, bonne connaissance, citée dans les Confessions de Rousseau, avait épousé en 1764 Frédéric Guyenet (1737-1776) receveur et lieutenant civil dont la sœur Louise Guyenet épouse le receveur Pierre-Abram Borrel beau-père du pasteur Abram Barrelet de Boveresse, bourgeois d'honneur des Ponts-de-Martel et bourgeois de Neuchâtel en 1794. Isabelle et son beau-frère seront propriétaires de la maison Rousseau en 1785-1786.

Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709-1783), pasteur de Môtiers-Boveresse, professeur, chapelain du Roi Sa fille aînée Elisabeth-Marguerite épousa en 1767 Charles-Guillaume d'Ivernois (1731-1819), frère d'Isabelle.

George Keith dit Mylord Maréchal (1686-1778), 10^e comte maréchal du nom, Ecossais de naissance, au service du roi d'Espagne jusqu'en 1733, du roi de Prusse dès 1747, gouverneur de la Principauté de Neuchâtel en 1754.

Extrait de la lettre (No 3334) d'Abraham-Henri Bezencenet à Rousseau: *Boveresse, 9 juin 1764 ... la reconnaissance sur les armes m'a fait favoriser d'une pièce marquée du nom du Grand Rousseau pour que j'en sois tout glorieux; ce nom qui y est gravé & qui remplit tout ceux qui le connaissent de respect, d'attachement &*

d'admiration me fait sentir qu'elle n'a point de prix, et je la conserverai toute ma vie très précieusement.

En juin 1764 Rousseau annonce qu'il se retire, puis qu'il ne se retire pas de la Noble Abbaye des Mousquetaires de Môtiers.

Plat d'étain donné comme prix en 1764 par J.J. Rousseau à l'Abbaye de Môtiers. Ce prix fut y remporté par Abr. H. Bezencenet et conservé par son fils Abr. H. Bezencenet lieutenant civil. A la mort de celui-ci qui ne laissait pas d'enfant, eut lieu la vente de son mobilier, et ce plat fut adjugé au plus offrant, Louis Barrelet-Vouga, mon beau-frère qui m'en a fait don à Môtiers, le 15 mai 1863, ce que je confirme par ma signature, Frédéric Troyon.

Nota Bene:

Les familles qualifiées nobles collatérales de nom autre que de lieu portèrent la particule tardivement au XVIII^{ème} siècle ou après l'époque de Napoléon.

En pays neuchâtelois, le prénom biblique Abraham devint Abram principalement au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Bibliographie:

Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, par le prof. R.A. Leigh, Genève-Oxford, 1965-1998.

Des pierres dans mon jardin, les années neuchâteloises de Jean-Jacques Rousseau et la crise de 1765, par Frédéric Eigeldinger, Paris-Genève 1992.

Thèse... Eigeldinger

Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau, publié sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric Eigeldinger, éditions Champion, Paris 1996.

Annuaire de la Société d'études généalogiques-SGFF Jahrbuch 1974.

Un plat d'étain de J.J. Rousseau et ses possesseurs successifs (familles Besancenet et Barrelet, de Boveresse), par Louis Barrelet, Neuchâtel.

La famille Barrelet, 1424-1912 par Léon Montandon, Georges Wavre et Jules Barrelet, Neuchâtel 1920.

Jean-Louis Barrelet, homme d'Etat, Biographie et ascendances par Isabelle Jeannin et Loïs Barrelet, éd. Attinger, Hauterive, 2011.

Un plat d'étain de Jean-Jacques Rousseau et ses possesseurs successifs. (familles Besancenet et Barrelet, de Boveresse)

Par Louis Barrelet, Neuchâtel

Rousseau n'a pas laissé aux Neuchâtelois que des lettres et des romans; il a aussi manifesté sa présence par des dons tels que des lacets de sa fabrication destinés aux demoiselles d'Ivernois et à Madeleine Boy de la Tour, et des plats en étain offerts aux corporations de tireurs comme prix. Il s'est installé à Môtiers-Travers de 1762 à 1765 et c'est de 1764 que datent les dédicaces des trois étains qui nous sont connus. Deux de ceux-ci sont décrits en quelques lignes par Louis Reutter dans le "Musée neuchâtelois" de 1919. L'un porte cette inscription "Donné par Jean-Jacques Rousseau 1764 à l'abbaye des Tireurs de Môtiers". Il aurait fait partie de la collection F. Troyon. L'autre; "Donné par J.J. Rousseau 1764". Il appartenait à M. Léo Jeanjaquet, au château de Cressier. Un autre aurait été donné à un habitant de la Brévine. Le nôtre est un plat en étain de 22 cm de diamètre portant à l'intérieur l'inscription gravée: "Donné par M. J.J. Rousseau 1764". Le fabricant a mis son sceau: il s'agissait de C. Thonnet, à Neuchâtel.

Au dos de ce plat, il a été collé en son temps une notice écrite à la main et signée, disant: "Plat d'étain donné comme prix en 1764 par J.J. Rousseau à l'Abbaie de Môtiers (Val de Travers Canton de Neuchâtel)". On montre encore à Môtiers la chambre que Rousseau a occupée pendant son séjour dans cette localité. Ce prix fut remporté par Abr. H. Bezencenet et conservé par son fils Abr. H.B. Bezencenet, lieutenant civil. A la mort de celui-ci, qui ne laissait pas d'enfant, eut lieu la vente de son mobilier, et ce plat fut adjugé au plus offrant "*M. Louis Barrelet Vouga, mon beau-frère qui m'en a fait don à Môtiers, le 15 mai 1863, ce que je confirme par ma signature. Frédéric Troyon*".

Charles Thonnet (1720-1775), potier d'étain et marchand à Neuchâtel, fut un des fournisseurs des Mousquetaires et Fusiliers de 1760 à 1770. La corporation de tir de l'Abbaye de Môtiers reçut Rousseau comme membre. Les Barrelet en firent partie en tout cas depuis Louis V. Barrelet Vouga. Anciennement, et d'après le règlement de 1910, on est admis dans la société soit par droit de succession, soit par incorporation. L'accessibilité dans l'association par droit de succession appartient au fils unique d'un sociétaire décédé, ou à l'un de ses fils, s'il en a plusieurs, moyennant qu'il produise à l'appui de sa demande une déclaration de désistement de ses frères, dans le délai d'un an et six semaines après le décès de son auteur.

Notices biographiques concernant les propriétaires successifs.

Abraham Henry Bezencenet (ou Besancenet) (Boveresse 1724-1798), troisième fils d'Abraham, ancien et assesseur du Vénérable Consistoire seigneurial, et de Susanne-Marie Bezencenet (petite cousine d'Abraham son mari). Notaire dès 1749, il devint justicier du Val-de-Travers la même année, ancien d'Eglise et aussi assesseur du Vénérable Consistoire seigneurial, lieutenant puis capitaine (1750) de l'honorable Compagnie des Mousquetaires de Boveresse, gouverneur de son village en 1764. Souvent roi du tir, il remporte plusieurs prix et, en homme cultivé, il possédait une riche bibliothèque et portait armoiries: *d'azur à un triangle évidé d'argent soutenu d'un croissant du même, au chef de sable chargé de deux étoiles d'argent* (émaux d'après un cachet venant d'Abraham Henri fils, meubles d'après un étain du père). Avec trois autres membres du Consistoire admonitif de Môtiers-Boveresse, il signe une requête au Conseil d'État en faveur de J.J. Rousseau en mars-avril 1765.

Il épouse en premières noces, en 1743, Marie Madeleine Barrelet née à Boveresse en 1720, fille de Jacob et de Madeleine Boy de la Tour, dont 5 enfants et en deuxièmes noces, en 1769 à Môtiers-Boveresse, Jeanne Marie Dubied, née à Boveresse en 1739, fille de Jean Pierre et de Jeanne Marguerite Favre, dont un fils Abraham Henri qui suit.

Abraham Henri Bezencenet (Môtiers-Boveresse 1774 - Boveresse 1861), fils du susdit Abraham Henry, célibataire. Pendulier, il fut de 1831 à la Révolution dernier lieutenant de justice en la Baronnie et Châtellenie du Val-de-Travers, député 1816-1830 aux Audiences générales, membre du Tribunal souverain de la Principauté et assesseur de la Chambre d'Assurance contre les incendies. Le "Musée neuchâtelois" de 1881 parle de ses longues randonnées à cheval dans le vallon et au-delà. La famille Besancenet qui a donné plusieurs notaires et justiciers s'est éteinte au vingtième siècle.

Frédéric Louis Troyon (1815-1866) fils de Marguerite Raccaud, archéologue. Avec Gustave de Bonstetten, il fut un des pionniers de l'antiquité préhistorique en Europe. Auteur d'une "Description des tombeaux de Bel-Air" et d'écrits sur les habitations lacustres, il devint en 1852 conservateur des antiquités au Musée cantonal. Il était membre de nombreuses sociétés d'histoire et d'archéologie suisses et européennes. Il a épousé Susanne Julie Vouga, née à Cortaillod en 1816, fille de Abram et de Louise Elisabeth Mentha, soeur puînée d'Elise Vouga qui épousa Louis-Victor Barrelet qui suit, sans enfants. Les Troyon sont originaires de Cheseaux-sur-Lausanne dès le XVI^{ème} siècle. Abram Vouga est issu d'une lignée de

justiciers de Cortaillod, communiens de Bôle, bourgeois de Boudry, d'une famille qui remonte au XV^{ème} et qui a donné plusieurs officiers de juridiction et quelques branches membres de la bourgeoisie de Neuchâtel.

La famille Barrelet, elle, est mentionnée dès le XIV^{ème} siècle, filiation continue dès le XV^{ème} à Boveresse, et elle a donné des chefs de juridictions ou des officiers au Val-de-Travers et au Pays de Vaud.

Louis Victor Barrelet, Môtiers 1813-1876, deuxième de 4 fils, d'Henry et de Rose Salomé Petitpierre, propriétaire foncier, un des trois plus gros contribuables de Môtiers. Il habitait Môtiers, mais fit partie des autorités de sa commune de Boveresse. Membres de la ligne cadette des Barrelet, sa postérité et ses collatéraux porteront les mêmes armes que la ligne aînée: *d'azur à deux compas d'or, ouverts en chevron, accostés en chef et une croix latine renversée du même en pointe.*

Il épouse, en 1834, Caroline Sophie Fath (Fleurier 1813 - Cortaillod 1838), fille de David, de Rittersweyer, Grand-Duché de Bade et de Marianne Jaques, dont deux filles. Il se remarie à Bôle en 1839, avec Elise Vouga (Cortaillod 1815 - Môtiers 1898), fille d'Abram, sœur aînée de Julie déjà citée, dont deux fils.

Charles Frédéric Barrelet (Môtiers 1839-1881), fils de Louis Victor et d'Elise Vouga ci-dessus. Il est propriétaire et maître boucher.

Il épouse à Môtiers en 1860, Rose Hélène Loup de Môtiers (1838-1868), fille d'Alphonse Gustave, de Rougemont, et de Judith Hélène Jeanrenaud. Veuf, il se remarie en 1871 à Môtiers avec Zélie Justine Rosselet (Les Bayards 1846-Cortaillod 1919), fille de Louis Alphonse, du Grand Bayard et d' Eugénie Redard Jacot. Ils ont quatre enfants indivis jusqu'en 1931:

Justine, 1872-1891.

Alfred, 1873-1947, qui épouse épouse Jeanne-Louise Bille, 9 enfants dont 7 vécutent.

Mathilde, 1876-1972.

Jeanne, 1880-1963, épouse Adolphe Wolf.

Le 22 mai 1972, à Cortaillod, la succession de **Mathilde Barrelet** adjuge le plat à **Pierre Barrelet**, professeur à Berne * 1904, deuxième fils d' Alfred.

Le promeneur solitaire chez le pendulier de Côte Bertin

Puisque nous avons l'occasion d'évoquer Jean-Jacques Rousseau grâce aux textes fournis par Louis Barrelet, je me permets de soumettre cette anecdote que j'ai retrouvée dans mes archives. Elle a été relatée par Eric André Klauser, qui a beaucoup œuvré pour notre société et qui a laissé un souvenir impérissable à ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Pendant son "exil" à Môtiers, de 1762 à 1765, Rousseau n'est demeuré ni inactif ni sédentaire. Il y a écrit des dizaines de lettres (dont celle dite de la montagne); il y a terminé son Dictionnaire de musique, ainsi que la Vision de Pierre; il y a reçu de nombreux visiteurs; il s'y est initié à la botanique et s'y est querellé avec le pasteur de Montmollin... De ce refuge campagnard, il a aussi entrepris maintes excursions pour découvrir les paysages, la flore et les gens de la région; il est allé à Monlési, à la Robella, au Chasseron, à Champ-du-Moulin, à Pierrenod, au Creux-du-Van, etc.

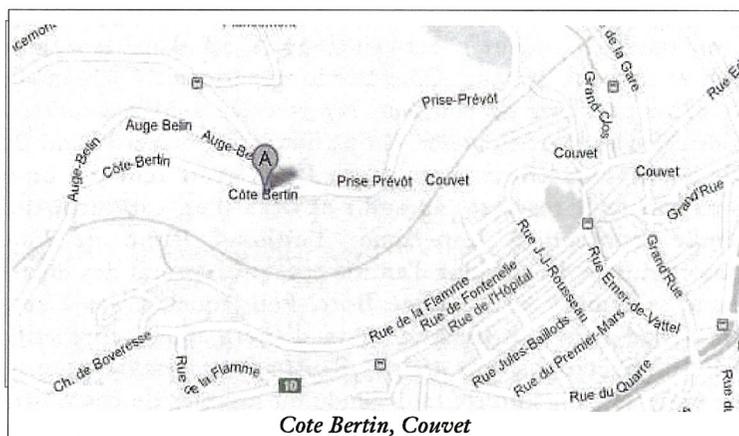
Si l'on en croit le journal d'un descendant du propriétaire d'alors de cette ferme située au nord-ouest de Couvet au midi de Plancemont, le promeneur solitaire se serait également rendu à Côte Bertin, rencontrant là un de ces "montagnons" dont il admirait tant le savoir-faire: "Chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même", écrivait-il en 1758 dans la célèbre lettre à d'Alembert. A cette époque, Côte Bertin appartenait à Abram Borel-Jaquet (1731-1815), pendulier de son état. Né et élevé à Plancemont où il fit son apprentissage d'horloger en même temps que son ami Ferdinand Berthoud (le père de la chronométrie marine), le dit Borel avait acheté à un homonyme cette maison qu'il restaura, agrandit et orna d'un cartouche aux armes de sa famille, confiant à Jean-Jacques Berthoud (frère de Ferdinand) la décoration murale du corridor d'entrée et le préceptorat des huit enfants que lui donna sa femme, née Salomé Borel-Petitjaquet. C'est à ce même J.-J. Berthoud que l'on doit deux dessins d'encre, l'un représentant Abram Borel-Petitjaquet dans son atelier, l'autre l'immortalisant entouré de son épouse et de sa progéniture. La légende du premier de ces portraits précise que l'artisan était "tout patri d'industrie" et qu'il "établit des compas et divers instruments pour perfectionner par eux l'horlogerie", machines à

tailler les roues, tours à burin fixe, outils à planter, tours à fraiser dits aux colonnes, etc.).

Pas étonnant donc que l'auteur des "Rêveries" ait trouvé à Côte Bertin un cadre et une atmosphère à sa convenance. Selon le journal précité, "Jean-Jaques Rousseau fit une longue visite à Abram Borel-Jaquet; il loua beaucoup l'architecture de la maison et parut très intéressé par l'outillage en fabrication dont il se fit expliquer l'emploi. Son costume d'Arménien égaya beaucoup les jeunes." Il semble que d'autres visites eurent lieu, la première rencontre des deux hommes s'étant sans doute produite, par hasard, un jour d'orage quand, Rousseau, en balade, cherchait un abri. Toujours est-il que, lorsque le différend avec le pasteur môtisan de Montmollin prit une tournure insupportable, le philosophe se vit offrir l'hospitalité de la ferme par Abram; mais il déclina ce geste empressé, alléguant que les Borel avaient beaucoup trop mauvais caractère pour pouvoir cohabiter avec eux!

Quoi qu'il en soit, faute de témoignages directs, il est difficile de savoir quelles sont les parts de légende et de vérité dans cet épisode de rousseauiste de la longue histoire de Côte Bertin.

Tiré du Courrier du Val-de-Travers, jeudi 2 décembre 1993. Eric André Klauser



La Justice matrimoniale dans le comté de Neuchâtel de 1800 à 1848

Conférence de Laurent Delacroix

Lundi 12 novembre 2012, à 19 h 30, au Bistrot de l'Arrosée à Neuchâtel

notes de Françoise Favre

La présidente Anne-Lise Fischer ouvre la séance en saluant les membres présents et en donnant quelques nouvelles de notre société et des activités prévues pour la fin de l'année. Puis elle donne la parole à l'orateur du jour, Laurent Delacroix, qui se présente lui-même.

Romand de Berne, c'est à l'Université de Neuchâtel qu'il fait une licence en lettres qu'il complète ensuite par un master en histoire à l'université de Genève et un diplôme d'enseignant à la HEP-BeJuNe. Il enseigne actuellement le français et l'histoire au Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois.

La conférence de ce soir a pour sujet son mémoire de licence, publié sous le titre « Que donc ce que Dieu a joint, l'homme ne le sépare point » - Justice matrimoniale dans le comté de Neuchâtel de 1800 à 1848 »¹.

Après une brève présentation générale de son travail et quelques précisions sur l'exposé de ce soir, notre orateur entre dans le vif du sujet.

La genèse de la justice matrimoniale

Elle remonte au 16^e siècle et au triomphe de la Réforme à Neuchâtel. Il fallait alors suppléer à la justice épiscopale et mettre en place une discipline ecclésiastique. Les réformateurs vont s'y attacher en organisant une justice des mœurs.

Ce processus aboutit à deux réalisations concrètes : d'une part l'apparition de quatre consistoires seigneuriaux, qui sont l'autorité laïque de surveillance des bonnes mœurs, et d'autre part, dans chaque paroisse, la mise en place de consistoires admonitifs, issus de la Vénérable Classe des pasteurs, qui fonctionnent comme « garde-vices » pour réprimander les ouailles et conseiller les couples qui ont des problèmes (ce sont en quelque sorte des conseillers conjugaux avant l'heure!).

La justice matrimoniale va se distinguer et se spécialiser. La cour se compose du maire de Neuchâtel, de trois conseillers d'Etat, de deux pasteurs et de quatre assesseurs. Une composition qui perdurera jusqu'en 1848.

Les promesses de mariage

A ce stade, l'élément clé, c'est la présence ou non d'un enfant. Neuchâtel est réputé pour être une région où les jeunes gens avaient des relations charnelles avant le mariage, et les promesses de mariage avaient donc une grande valeur. La jeune

¹ Editions ALPHIL, Presses Universitaires Suisses – ISBN 978-2-940235-72-8

femme qui tombait enceinte après avoir reçu une promesse de mariage et qui se présentait devant le consistoire devait justifier qu'il y avait bien eu promesse de mariage de la part du père de son enfant. Une procédure compliquée...

S'il n'y a pas d'enfant (né ou à naître), la situation est très simple : la cour matrimoniale casse la promesse de mariage, ce qui est tout à fait révélateur de l'évolution des mœurs. On voit ainsi que, de plus en plus, les sentiments amoureux sont pris en compte par la justice. Si les deux partis ne s'aiment plus et qu'il n'y a pas d'enfant, pourquoi les forcer au mariage ? C'est là une profonde transformation de l'attitude vis-à-vis du mariage, liée à l'évolution socio-économique neuchâteloise dès la seconde moitié du 18^e siècle, où l'on voit l'amour devenir la clé de voûte du mariage.

S'il y a un enfant, né ou à naître, le problème est différent et le plus souvent, lorsqu'il y a des preuves irréfutables de promesses de mariage, la justice matrimoniale va obliger l'homme à épouser la jeune fille qu'il a mise enceinte, pour que l'enfant ne soit pas illégitime. Mais le risque que ces couples-là reviennent devant la justice matrimoniale est grand.

Par ailleurs, en arrière-plan, le problème, c'est qu'en cas d'indigence, l'enfant légitime sera à la charge de la commune d'origine du père. Aussi les communes vont-elles s'opposer à cette justice matrimoniale qui veut contraindre le père à épouser la mère de son enfant.

Les divorces

Le divorce est reconnu depuis la Réforme. Les demandes de divorce représentent 29 % des affaires soumises à la justice matrimoniale entre 1800 et 1848, et les séparations de corps et de biens 43 %. Toutefois, le divorce est encore considéré comme un danger pour la société.

Pour pouvoir se présenter devant la justice matrimoniale, il faut d'abord consulter le pasteur en première instance et obtenir de lui une « lettre de renvoi », envoyée au nom du consistoire admonitif de la paroisse concernée. Les pasteurs vont tout mettre en œuvre pour éviter le divorce en recourant à la conciliation, en tentant de raisonner les deux partis et de les remettre dans le droit chemin.

Une fois obtenue la lettre de renvoi, on peut se présenter devant la justice matrimoniale. Mais le divorce reste « l'ultima ratio », la dernière solution, parce que la femme seule risque de tomber dans l'indigence. Or, en divorçant, elle devient sujette de l'Etat : par son mariage, elle a perdu son origine et par son divorce elle perd l'origine de son mari. En cas d'indigence, elle sera donc à charge de l'Etat

(ainsi que ses enfants) et les autorités se plaignent constamment de l'augmentation du nombre de pauvres à leur charge.

Les causes principales du divorce sont l'adultère, la « désertion malicieuse », la folie et le bannissement du conjoint. Mais de nouveaux griefs vont être pris en compte comme la mauvaise conduite, la dilapidation des biens, l'alcoolisme et surtout « l'incompatibilité d'humeur ». Là encore, c'est un révélateur de l'évolution des mœurs et de la valeur du mariage. On sent l'influence des Lumières (Voltaire, Montesquieu), des juristes du droit naturel, mais aussi des « cabinets littéraires » où se réunissent des patriciens qui se mettent à lire des romans libertins. On admet désormais qu'un homme et une femme peuvent divorcer s'ils ne s'aiment plus.

Dans tous ces cas, la cour matrimoniale va prononcer le divorce, et en cinquante ans, sur 264 demandes, le divorce sera accordé 148 fois.

Les séparations de corps et de biens

C'est une voie privilégiée comme alternative au divorce. C'est une suspension temporaire ou illimitée de la vie conjugale sans remettre en question le lien du mariage (ce qui exclut évidemment la possibilité de remariage). Mais dans ce cas, l'homme a l'obligation d'entretenir sa femme et ses enfants qui, de cette manière, ne tomberont pas à la charge de la communauté.

Dans 80 % des cas, la demande de séparation vient de la femme qui sent bien que c'est une solution favorable pour elle.

Conclusion

Les affaires qui arrivent devant la justice matrimoniales sont bien sûr les cas les plus difficiles, ceux qui ne peuvent pas être réglés à l'amiable entre les époux. Le coût de la procédure de divorce était assez important, tandis que la séparation de corps et de biens coûtait moins. La plupart des demandes traitées proviennent des couches populaires. Dans les familles bourgeoises, où le divorce était mal vu, on s'arrangeait autrement et de manière plus discrète.

Cette étude a certes montré la complication de la justice matrimoniale, mais révèle aussi une justice matrimoniale plus protectrice et plus bienveillante envers les femmes que ne le sera par la suite le code civil napoléonien instauré dans le sillage de la proclamation de la République en 1848.

Enfin, cette étude est un révélateur de l'évolution de la société neuchâteloise en 50 ans.

Permanence généalogique à la Bibliothèque du Locle en 2013 R a p p e l

Nous vous rappelons que la Société neuchâteloise de généalogie propose une permanence généalogique à la Bibliothèque du Locle chaque dernier jeudi du mois, de 18 h à 20 h, soit en 2013 :

jeudi 31 janvier	jeudi 25 avril	jeudi 26 septembre
jeudi 21 février	jeudi 16, 23, 30 mai	jeudi 31 octobre
jeudi 21 mars	jeudi 27 juin	jeudi 28 novembre

Attention : Pas de permanence généalogique en juillet, août et décembre

Un membre de la SNG sera là pour vous aider et vous guider dans vos recherches si vous le souhaitez. Vous pourrez consulter la base de données "Familles neuchâteloises" et vous aurez accès aux nombreux documents généalogiques de la bibliothèque de la SNG.

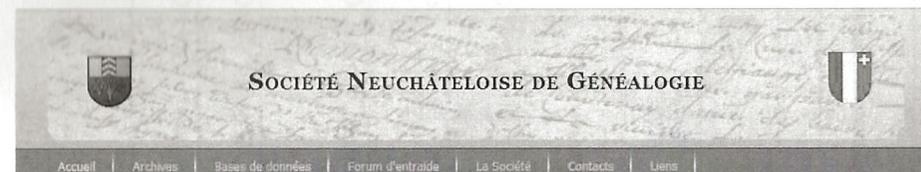
Vous pouvez vous annoncer à l'avance auprès de Paul Favre 032 931 66 62

Contacts : Paul et Françoise Favre

tél : 032 931 66 62

favre.martel@bluewin.ch

Réorganisation du site Internet



Plusieurs années se sont écoulées depuis la dernière réorganisation de notre site Internet et l'évolution technique en ce domaine est très rapide. Elle permet même, en l'état actuel, à des personnes qui ne possèdent pas de formation "pointue" dans l'informatique, de pouvoir gérer les différentes parties d'un site tel que celui de notre société.

Vous avez constaté, si vous avez récemment visité "sngenealogie.ch", les divers changements qui ont déjà été apportés. Nous nous employons à le "nourrir" régulièrement.

Nous vous encourageons donc à visiter régulièrement notre site et de nous faire part de vos remarques, même de nous apporter des informations que nous pourrions mettre à la disposition des internautes, donc de nous aider à développer une carte de visite dynamique de notre société.

Rien n'est parfait ... mais tout peut-être amélioré...

Merci pour votre intérêt et votre soutien à la SNG.

Votre comité

SNG Programme 2013

Date	Programme	Lieu	Responsable
Samedi 26 janvier	Assemblée générale Cernier, Evologia, 10h30	Cernier	Présidente
Mardi 19 février à 19h30	Conférence de Thomas Perret " Les multiples histoires des horlogers jurassiens "	Neuchâtel	Comité
Lundi 27 mai à 19 h 30	Conférence de Germain Hausmann "L'illégitimité dans la principauté de Neuchâtel avant 1863 "	Neuchâtel TENNISCLUB	Comité
Samedi 24 août Sortie	Visites de " Mémoires d'Ici " et de " CEJARE "	St-Imier	Comité
Sa-Di 12-13 octobre	80 ^{ème} anniversaire de la Société suisse d'études généalogiques.	Berne	Comité
18 novembre à 19 h 30	Conférence de Michel Schär " Une application de la généalogie : la mise en lumière de l'album de photographie de Louis-Numa Robert "	Neuchâtel	Comité
29 novembre	Souper de fin d'année	Lieu à définir	Comité
Samedi 25 janvier 2014	Assemblée générale	Montmirail	Comité

SNG - SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉNÉALOGIE

SITE INTERNET :URL : <http://www.sngenealogie.ch>

Courriel : sng@sngenealogie.ch

COMITE

Anne-Lise Fischer, présidente
 Françoise Favre, secrétaire-bibliothécaire
 Gilberte Gerber, trésorière
 Maurice Frainier, rédacteur du bulletin
 Paul Favre, assesseur
 Jacques Grandjean-Comtesse, assesseur
 Michel Kreis, assesseur

COMPTE POSTAL:

20-4774-9 SNG
 CH-2000 Neuchâtel

COMPTE BANCAIRE :

40-8888-1 BANQUE COOP
 2000 Neuchâtel
 IBAN CH29 0844 0434 2382 9007 0

CORRESPONDANCE : Secrétariat

Madame Françoise Favre
 Impasse du Lion d'Or 10
 CH-2400 Le Locle

RÉDACTION DU BULLETIN

Maurice Frainier
 Rédacteur
 Les Clos 1
 CH-2035 Corcelles
 Tél. +4178 621 09 23
 Courriel sng@sngenealogie.ch

Important:

Ne pas envoyer d'originaux à la Rédaction. Les documents, articles ou autres supports sont, sauf dispositions contraires, archivés.